RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté

ZONE DE DISTRIBUTION : CHAMPAGNY

Conclusion sanitaire

2022

Les dépassements de la limite de qualité en nitrates ont conduit à une restriction des usages de l'eau pour les femmes enceintes et les nourrissons depuis le 27/11/19. Des mesures doivent être prises pour rétablir la qualité de l'eau. Une contamination bactériologique ponctuelle a été observée en mars sans la nécessité de restreindre les usages de l'eau.

Indicateur global de qualité

C

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
- C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
- D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 15 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 470 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : S. DES SOITURES. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 27 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « MAIRIE DE CHAMPAGNY ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « MAIRIE DE CHAMPAGNY »

Quelques conseils

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 26/04/2023

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE — A — Bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **10**
Conformité : **90 %**
Valeur maxi : **1 n/100 ml**
Années prises en compte : **2018, 2019, 2020, 2021, 2022**

NITRATES — C — Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **12**
Valeur moyenne : **52,7 mg/L**
Valeur maxi : **54,6 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — A — Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **3**
Nombre de mesures : **691**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ — Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **30,7 °f**
Valeur maxi : **31,4 °f**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Agence régionale de santé de Bourgogne Franche-Comté - ARS - UTSE21 -
Courriel : ARS-BFC-DSP-SE-21@ars.sante.fr